

A LA RENCONTRE DES GARDES MONITEURS DU PARC NATIONAL DES CALANQUES

Le 21 novembre dernier, à l'occasion de notre Conseil d'Administration, 2 Gardes Moniteurs du secteur Interface Ville Nature du Parc National des Calanques sont venus à notre rencontre pour nous faire découvrir leurs fonctions ainsi que donner les premières bases de l'état des lieux du Parc National des Calanques jouxtant notre quartier depuis sa création officielle en 2012.

Pour Jérémy BOISSEAU, l'un des Gardes Moniteurs : *« Il est primordial pour nous que notre action puisse être connue des habitants de votre quartier et qu'elle obtienne leur adhésion, afin que le Parc national soit partagé par tous. »*

Quel plaisir de voir l'implication et la motivation de ces 2 Gardes Moniteurs. Ils sont passionnés par leur mission et détiennent une vraie connaissance de la faune et la flore qui nous entourent.

Voici un rapide résumé des points abordés ce jour-là :

Etat des lieux

Le Parc National des Calanques est en place depuis 2012. Il a été globalement bien accueilli par les randonneurs. En effet, les interdictions existent depuis 1975, date du premier classement du site des Calanques. Elles répondent au bon sens et ont donc reçu un accueil favorable.

Pour les plaisanciers, par contre, l'accueil fut plus difficile. Il s'agit principalement d'anciens "habitués" qui regrettent de ne plus pouvoir pêcher dans des zones propices.

Mais il faut reconnaître que, depuis 2012, la

"faune" maritime s'est considérablement améliorée. L'enjeu était de taille et ces résultats sont très encourageants.

Le Parc National dont la particularité est d'être péri-urbain s'entend sur 48 Ha, terrestre et maritime. Son budget est relativement faible (environ 4 millions d'euros) et sa gestion est assurée par 20 personnes. Le rôle des Gardes Moniteurs, habilités à dresser des procès-verbaux consiste principalement à un accompagnement des usagers et à de la prévention plus que de la répression.

Les boues rouges

Questionnés à propos des boues rouges déversées par la société ALTEO, les Gardes Moniteurs nous expliquent que *« depuis 2015, ALTEO ne rejette plus d'éléments solides et s'est engagée, en 2021, à n'émettre plus que des rejets conformes aux teneurs en vigueur en matière de métaux lourds »*. Il faut savoir qu'à ce jour, c'est déjà 3000 fois moins qu'auparavant ! ALTEO a engagé 21 millions d'euros pour cette mise aux normes. Le dossier est suivi par le Ministère de l'Environnement.

L'Aigle de Bonelli

Sur un sujet plus "léger", nous évoquons l'existence du couple d'aigles de Bonelli. Il n'existe que 38 couples en France, c'est un des rapaces les plus rares. Chez nous, on en connaît l'existence depuis 1905 ! Et c'est un des couples qui se reproduit le mieux. Cette année, 2 aiglons sont nés.

A chaque naissance, les aiglons sont bagués. Peut-être vous demandez-vous comment fait-on pour les baguer ? C'est un grimpeur spécialisé du Conservatoire National des Espaces Naturels qui vient les baguer chaque année. Cependant, la trajectoire des jeunes aigles est changeante. On a donc du mal à les suivre.

Mais on connaît le rythme de reproduction :

- Novembre : parade
- Début février : Ponte
- Avril : Ecllosion
- Juillet : envol des aiglons.

La zone jouxtant notre quartier fait partie d'un

des endroits les plus tranquilles. Les rapaces et autres espèces s'y sentent bien. Les Gardes Moniteurs ont pu rencontrer, sur la zone de Carpiagne, des compagnies de 15/20 perdrix qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rejoignez-nous en février pour la prochaine rencontre des Gardes Moniteurs dans le local de notre C.I.Q.

Faites-nous part de vos questions (par e-mail, par courrier déposé dans la boîte aux lettres du C.I.Q.).

